

Questions orales

[Traduction]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE PROLONGEMENT DE L'OLÉODUC JUSQU'À
MONTRÉAL—LES COMMANDES D'ACIER ET DE TUYAUX—
LA DATE DU DÉBUT DES TRAVAUX

M. Lincoln Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Approvisionnements et Services au sujet du pipe-line de Montréal et lui demander si, effectivement, on a placé une commande d'acier et de tuyaux? A-t-on passé une commande à l'heure qu'il est?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): Pas à ma connaissance, monsieur le président.

[Traduction]

M. Alexander: Le ministre pourrait-il nous dire si le gouvernement a déterminé la dimension de la canalisation nécessaire et, en outre, peut-il nous indiquer à quelle date le gouvernement envisage de faire débiter les travaux de construction du pipe-line?

[Français]

M. Goyer: Toute cette question est encore à l'étude, monsieur le président.

[Traduction]

M. Alexander: Étant donné les bruits qui courent à Hamilton en ce qui concerne la Steel Company of Canada, le ministre peut-il nous dire s'il est entré en contact avec des représentants de cette société en ce qui concerne la dimension du pipe-line, la date de commencement des travaux et la commande d'acier et de canalisations, ou si, en fait, une autre société sera également chargée de fournir l'acier nécessaire? Peut-il répondre à l'une ou l'autre de ces questions afin que nous ayons des renseignements précis au lieu des rumeurs qui circulent à Hamilton?

[Français]

M. Goyer: Monsieur le président, je sais que les fonctionnaires de mon ministère en sont encore au stade des discussions avec ceux du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Aucune négociation n'a encore été directement amorcée avec les sociétés.

[Traduction]

LA CAPACITÉ D'ACHEMINEMENT DE PÉTROLE BRUT DE
L'OUEST DE L'ONTARIO AU QUÉBEC—L'EFFET DE LA
PRODUCTION DE TRANSMOUNTAIN SUR LE DÉFICIT
PRÉVU

M. Peter C. Bawden (Calgary-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le 28 novembre dernier, le ministre a déclaré à la Chambre que selon ses prévisions, entre 40,000 et 60,000 barils de pétrole brut de l'Ouest pourraient être transportés par jour entre l'Ontario et le Québec. Étant donné que les représentants de l'industrie ont déclaré la semaine dernière que ce chiffre est tout à fait fantaisiste, le ministre pourrait-il nous dire ce qu'il en est?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, il y a une divergence d'opinion à ce sujet entre les représentants du ministère des Transports, ceux de mon ministère et ceux de l'industrie. Dans les milieux gouvernementaux, on

[M. Trudeau.]

pense que, grâce à certaines modifications matérielles du système ainsi qu'aux mesures prises sur l'initiative de l'Office de répartition des ressources énergétiques, il sera possible d'atteindre un rendement plus élevé.

● (1440)

M. Bawden: Monsieur l'Orateur, pour reprendre les paroles du ministre, étant donné que des hommes raisonnables peuvent différer d'opinion sur certains points, le ministre pourrait-il nous dire s'il est exact que la Transmountain Pipeline achemine maintenant la moitié plus de pétrole sur les marchés de l'Est, soit une augmentation de 50,000 à 75,000 barils par jour, ce qui équivaut à quelque 875,000 gallons par jour. Cela suffira-t-il à combler l'insuffisance qu'il prévoyait il y a quelques semaines?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, il faudra que je vérifie les chiffres du député concernant les expéditions. Le chiffre donné au sujet de l'insuffisance n'était qu'estimatif et, selon certains indices, aujourd'hui il pourrait être plus élevé si des complications internationales survenaient.

* * *

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LE RELÈVEMENT DES ALLOCATIONS DES PENSIONS ET
DES SUPPLÉMENTS DE REVENU—LES MESURES
ENVISAGÉES

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants. Puisque, d'une part, la pension de la sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti augmenteront en janvier, de même que l'allocation aux anciens combattants, d'autre part, prend-on les mesures nécessaires pour que les allocataires qui reçoivent les deux continuent de les toucher et qu'une pension ne soit pas déduite de l'autre?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, nous sommes en train de prendre les mesures nécessaires à cette fin.

LE RELÈVEMENT DES PENSIONS D'INVALIDITÉ ET DES
ALLOCATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS—LES MESURES
ENVISAGÉES

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre si des mesures semblables s'appliqueront à ceux qui reçoivent la pension d'invalidité en vertu de la loi sur les pensions, ainsi que l'allocation aux anciens combattants. Puisque les deux seront indexées en janvier, ceux qui reçoivent les deux allocations bénéficieront-ils des deux augmentations?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà étudié cette question, et c'est ce que recevront les anciens combattants. Il pourra y avoir des cas où l'allocation d'ancien combattant sera classée comme revenu et ainsi être refusée, mais cela dépendra de l'évaluation du revenu.